

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE

SA / SON :

CHARGE(E) DE MISSION POUR LE POLE DE PROXIMITE TERRITORIAL DU NORD (H/F) - Poste situé à Lille -

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins :

- La mission de la direction consiste à réguler l'offre de santé en région. Cette régulation porte sur les secteurs ambulatoire et hospitalier. La régulation comporte une dimension territoriale - pour une meilleure répartition des professionnels de santé et de l'offre de soins sur le territoire - et une dimension économique - pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses de santé.
- Outre cette action de régulation, la direction contribue à garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé.
- Elle assure l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins, ainsi que le pilotage des actions de gestion du risque.
- La direction contribuera à la réalisation des objectifs politiques prioritaires du Ségur de la Santé et s'attachera également à poursuivre la mise en œuvre le projet régional de santé

Le Pôle de proximité / service territorial du Nord a vocation :

- à être l'interlocuteur de proximité des offreurs de santé
- à mettre en œuvre de la politique régionale entrant dans le champ de la DOS sur le département du Nord ;
- à gérer les dossiers sensibles, en lien avec les sous-directions de la DOS
- à garantir la transversalité ville/hôpital sur le département du Nord
- à assurer une participation active à l'animation territoriale en lien avec la Direction départementale

Rattaché(e) au responsable du Pôle de proximité du Nord, la/le chargé(e) de mission sera particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Les missions sur le champ des établissements de santé et des soins de 1er recours

- Le chargé de mission aura un portefeuille sur un territoire déterminé. Il sera l'interlocuteur privilégié des offreurs de soins sur ce territoire (établissements de santé, maisons de santé, centres de santé, etc) pour toute l'agence. A ce titre, il sera chargé de représenter l'ARS aux conseils de surveillance des établissements.
- Suivi des projets d'établissements, impulsion et accompagnement des coopérations, négociation et le suivi de la mise en œuvre des CPOM de chaque établissement, ainsi que notamment l'instruction des demandes d'autorisation, participation aux instances et réunions de travail
- Accompagnement des nouvelles organisations d'exercice coordonné (équipes de soins primaire, maisons de santé et CPTS) dans la construction et la gestion de leurs projets, susciter et alimenter les dynamiques locales, apporter un appui méthodologique,
- Accompagnement des centres de santé par l'instruction de leur projet (projet de santé, règlement intérieur, engagement de conformité) et leur suivi en termes d'évolution de salariés (arrivés et départs)
- Accompagnement de la mise en œuvre de la Permanence de Soins (PDS), en particulier de l'offre en soins de ville et de transports sanitaires : Participation à l'organisation/mise en œuvre des instances départementales, déploiement des Maisons Médicales de Garde, gestion de la complétude

des tableaux de garde en Permanence Des Soins en Ambulatoire (PDSA)/ garde ambulancière, suivi des conditions d'exploitation des transports sanitaires dont contrôles à posteriori ;

- Participation au suivi de l'activité et de l'évolution des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).
- Gestion de la crise sanitaire en particulier en terme de suivi des tensions hospitalières
- Accompagnement à la mise en place des Groupement Hospitalier de Territoire et suivi

MISSION 2 : Les missions sur le champ des ressources humaines et hospitalières

- Promotion des dispositifs d'attractivité médicale sur son territoire
- Contribue à la gestion des ressources humaines hospitalières (concours PH, contrats d'activité libérale, etc...)
- Contribue à la gestion et à la formation des PS : contribution à la gouvernance des instituts de formation, en particulier présidence des Instances compétentes pour les orientations générales, des conseils pédagogiques et de disciplines des Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI), les Instituts de Formation des Aides-Soignants (IFAS); et assure le relais local pour la gestion de la politique de démographie médicale (internat et post-internat notamment, équipes médicales de territoire, ...)
- Participe au déploiement de la stratégie en matière d'installation des professionnels de santé, de coordination et de parcours de soins : promotion et diffusion des outils d'aide à l'installation et favorisant les soins coordonnés (participation au guichet unique), à l'accompagnement des projets en proximité (maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, centres de santé, communautés professionnelles territoriales de santé...), à l'organisation/mise en œuvre du comité départemental des structures d'exercice coordonné du Nord
- Contribue à la permanence départementale du guichet unique pour le pôle

MISSION 3: Inspections contrôle

- Instruction des réclamations et signalements du Nord
- Participation à des missions d'inspections et de contrôles

MISSION 4 : Les Missions sur le champ de l'efficacité et performance du système de santé

- Participation au dialogue de gestion ARS/établissements et au suivi des établissements en difficulté
- Est associé au suivi des budgets, des plans d'actions de performance, des établissements du département du Nord
- Contribue à l'instruction et au suivi des dossiers Ségur Investissements.
- Participation à l'évaluation des actions et programmes
- Participe à la mise en œuvre des actions du Conseil national de refondation (CNR) en santé et des Contrats locaux de santé (CLS)

Partenaires internes :

- Pôles de proximité /Services Territoriaux
- Sous Directions de la DOS
- Direction de la stratégie et des territoires en particulier Directeurs Départementaux de du Nord

Partenaires externes :

- La CRSA et ses commissions
- Les organismes d'Assurance Maladie
- Les représentants des professionnels de santé (Syndicats, Ordres, etc), des étudiants et internes
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- La préfecture

Spécificités liées au poste :

- Déplacements à prévoir sur le territoire (Permis B requis)
- Formation ICARS à prévoir
- Participation aux astreintes administratives de l'agence
- Réunions en soirée
- Poste à temps plein
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts

Avantages complémentaires :

- Horaires variables,
- Télétravail possible (1 journée par semaine, après une période de formation)
- Avantages du CACT (CSE),
- Prise en charge des frais de transports collectifs (% selon le statut)
- Forfait mobilité
- Autres avantages selon statut

Le candidat retenu devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information et respecter les règles de sécurité en vigueur dans l'organisme, et notamment celles relatives au secret professionnel.

Votre formation :

En plus des tutorats organisés en inter pôles, vous bénéficierez du parcours d'intégration au sein de la DOS, en lien avec les missions de votre poste, et le process d'accompagnement à la prise de pose proposé par le Secrétariat Général.
Formation Inspection/Contrôle en ARS (sous réserve des sessions de formation)

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Inspecteur(trice) des Affaires Sanitaires et Sociales ou Attaché(e) / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 5C à 7 (selon profil) : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 25 et 40 KE annuels bruts

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIisation possible

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / GDR	3
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	3
SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	4
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	4
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
NEGOCIATION	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECU / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3

REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
LOGICIELS METIERS	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

*Niveaux : 2 = Pratique ; 3 = Maitrise ; 4 = Expert

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :
ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 24/07/2025

Informations sur le poste :

Mme Hélène PRIEUR-PATTEYN: 03.62.72.79.20 – Mail : helene.prieur-patteyn@ars.sante.fr